

FRAIS ANNEXES FRANCE 2024

TABLE DES MATIERES

FRAIS EXPORT

1) FRAIS LIES A LA DOCUMENTATION	3
1.1) FRAIS FIXES (DONT DROIT DE TIMBRE, POUR TOUT PRODUIT HORS EXPRESS)	3
1.2) EMISSION D'UNE LTA PAR LE TRANSPORTEUR (AF ou KL) :	3
1.3) OPÉRATION SUR DOCUMENTS (C.C.A.) :	3
1.3.1) C.C.A en cas de déviation poids/volume :	3
1.4) FRAIS LTA PAPIER	3
1.5) FRAIS D'IMPRESSION A L'AGENCE :	4
1.6) FRAIS DE DEBOURS	4
1.7) LTA EXPRESS NON RESERVEE	4
2) FRAIS LIES A LA DOUANE	4
2.1) EXPORT CONTROL SYSTEM (ECS) :	4
2.2) FRAIS DE PRISE EN CHARGE T1 :	4
2.3) FRAIS DE TRANSMISSION DES BORDERAUX DE GROUPEMENT POUR LES PAYS ACI (Advance Cargo Information) ET PLACI (Pre-Load Advance Commercial Information):	5
3) TARIFICATION DES MESURES DE SÛRETÉ DU FRET AÉRIEN, FRAIS DÛS AU TRANSPORTEUR (taxation sur poids brut)	5
3.1) FRET REMIS « SECURISE »:	5
3.2) FRET REMIS « NON SECURISE » :	5
3.3) FRAIS DE SECURISATION CYNOPHILE	6
4) FRAIS LIES AU TRAITEMENT PHYSIQUE	6
4.1) CHARGEMENT / DÉCHARGEMENT :	6
4.2) ENVOI NON PRET POUR LE TRANSPORT* :	6
4.3) FRAIS D'ENTREPOSAGE :	7
4.4) REMISE INTÉRIEURE :	7
4.5) OUVERTURE SPÉCIALE DES CENTRES :	7
4.6) PALETTES NON CONSTITUEES CORRECTEMENT OU A RECONSTITUER:	7
4.7) FRAIS D'ENLEVEMENT - DTP:	8
5) FRAIS LIES AUX MARCHANDISES DANGEREUSES.....	8
5.1) FRAIS DE MARCHANDISES DANGEREUSES :	8
5.2) FRAIS DE MARCHANDISES DANGEREUSES « LIGHT » :	8
5.3) FRAIS DE REFUS DE MARCHANDISES DANGEREUSES :	8
6) FRAIS LIES AUX DEPOUILLES MORTELLES	9
6.1) FRAIS FIXE :	9
6.2) FRAIS DE CHAMBRE FUNERAIRE	9

7) FRAIS LIES AUX ENVOIS PHARMACEUTIQUES	9
7.1) FRAIS DE CHECK-LIST :	9
7.2) FRAIS LIES AUX CONTAINERS :	9
7.3) POIDS PIVOT :	9

FRAIS DIVERS

FRAIS LIES AUX ANIMAUX VIVANTS.....	10
FRAIS LIES AUX ENVOIS DE VALEURS.....	11

BARÈME DES FRAIS ANNEXES AU DÉPART

APPLICABLE SUR L'ENSEMBLE DE NOS DESTINATIONS (FRANCE ET INTERNATIONALES)

1) FRAIS LIES A LA DOCUMENTATION

1.1) FRAIS FIXES (DONT DROIT DE TIMBRE, POUR TOUT PRODUIT HORS EXPRESS)

Description	Taux	Code IATA
Frais fixes d'enregistrement	33.30 €	CH
Frais fixes Handling		

Le frais ci-dessus est systématiquement appliqué sur la LTA

1.2) EMISSION D'UNE LTA PAR LE TRANSPORTEUR (AF ou KL) :

Description	Taux	Code IATA
Frais dans le cas d'une LTA émise par AF ou son GHA, pour un client direct au comptoir	Par LTA pour vol international	AW
	Par LTA pour vol domestique	

1.3) OPÉRATION SUR DOCUMENTS (C.C.A.) :

Description	Taux	Codes IATA
S'applique à tout changement demandé par le client sur la rédaction de la LTA (expéditeur, destinataire, destination, poids, colis...) et également sur document d'accompagnement (exportation temporaire, visa de document, etc...)	96.00€ / Par demande	DH

1.3.1) C.C.A en cas de déviation poids/volume :

Description	Taux	Codes IATA
S'applique dès qu'un écart de poids et/ou de volume est constaté, qui implique une nouvelle rédaction de LTA (AWB Handler)	11.20€	DI

1.4) FRAIS LTA PAPIER

Description	Taux	Code IATA
Appliqué si: <ul style="list-style-type: none"> - l'accord « EDI e-AWB » entre Air France KLM Martinair Cargo et le client n'a pas été signé et activé. - le client n'a pas envoyé de FWB avant la livraison de sa marchandise à la compagnie. 	25.00 € / AWB	NE

1.5) FRAIS D'IMPRESSION A L'AGENCE :

Description	Taux	Code IATA
S'applique lorsque le client demande une impression de tout document	5.85€ / Par demande	BF

1.6) FRAIS DE DEBOURS

Description	Taux		Code IATA
	Minimum par HAWB	Charge	
Frais pour les expéditions en Port Dû	37.10€	10.50%	DB

1.7) LTA EXPRESS NON RESERVEE

Description	Taux		Code IATA
	Montant fixe	Tarif au Kg	
S'applique : <ul style="list-style-type: none"> • Pour toute LTA EXPRESS non réservée • Pour toute LTA EXPRESS présentée au mauvais comptoir de réception (uniquement le montant fixe de 34.30€) 	34.30€	0.91€	EA

2) FRAIS LIES A LA DOUANE

2.1) EXPORT CONTROL SYSTEM (ECS) :

Description	Taux	Code IATA
Par ECS transmis manuellement	22.50€ / ECS	CB

2.2) FRAIS DE PRISE EN CHARGE T1 :

Description	Taux	Code IATA
S'applique aux expéditions en mouvement sous-Douane pour lesquelles un T1 a été ouvert et qui doit être fermé	47.00€ / T1	CF

2.3) FRAIS DE TRANSMISSION DES BORDERAUX DE GROUPEMENT POUR LES PAYS ACI (Advance Cargo Information) ET PLACI (Pre-Load Advance Commercial Information):

Description	Taux	Code IATA
La charge facturée sera pour la saisie/correction et la transmission aux douanes	17.20€/AWB	CC

3) TARIFICATION DES MESURES DE SÛRETÉ DU FRET AÉRIEN, FRAIS DÛS AU TRANSPORTEUR (taxation sur poids brut)

Conformément au Règlement (UE) N°185/2010 du 04 mars 2010 et les Règlements d'exécution associés

3.1) FRET REMIS « SECURISE »:

Description	Taux			Code IATA
	Minimum de perception	Tarif par Kg	Maximum de perception	
<u>Sécurisé</u> avec documentation conforme (*)	9.38 €	0.03€	29.65 €	MS

(*) Expédition comportant mention de l'agrément d'un Agent Habilité ou Chargeur Connu, ayant fait l'objet des contrôles de sûreté, et dont le statut en matière de sûreté est SPX (peut-être transportée par des aéronefs affectées au transport des passagers, des aéronefs tout cargo, ou des aéronefs tout courrier) ou SCO (peut-être transportée par des aéronefs tout cargo ou des aéronefs tout courrier)

3.2) FRET REMIS « NON SECURISE » :

Description	Taux			Code IATA
	Minimum de perception	Tarif par Kg	Maximum de perception	
<u>Non sécurisé</u> ou documentation non conforme Hors EXPRESS (*)	39.70€	0.40 €	889.60 €	SC
<u>Non sécurisé</u> ou documentation non conforme EXPRESS (*)	28.10€	0.20 €	771.30 €	

(*) Expédition remise non sécurisée ou avec documentation sûreté non conforme

3.3) FRAIS DE SECURISATION CYNOPHILE

Description	Taux			Code IATA
	Minimum de perception	Tarif par Kg	Maximum de perception	
Frais de sécurisation par l'escouade cynophile pour toute expédition <u>Non-Sécurisée</u> et ne pouvant l'être par moyens classiques (X-Ray, ETD, etc....)	85.00€	0.55€	887.40 €	MO

4) FRAIS LIES AU TRAITEMENT PHYSIQUE

4.1) CHARGEMENT / DÉCHARGEMENT :

Description	Taux		Code IATA
	Minimum de perception	Tarif par Kg	
Frais de chargement/déchargement de(s) camion(s). S'applique lorsqu' AFKL décharge le camion pour le compte du client	39.70 €	0.091€ /Kg	FF

4.2) ENVOI NON PRET POUR LE TRANSPORT* :

Description	Taux		Code IATA
	Montant minimum	Tarif par Kg	
Application de ce tarif : - si l'envoi n'est pas accompagné d'une LTA correctement émise contenant des informations sur le poids, le contenu et tous les documents pertinents joints. - Si l'envoi n'est pas emballé correctement.	73.20€	0.091€/Kg	FE

*IATA Resolution 833

4.3) FRAIS D'ENTREPOSAGE :

Description	Taux		Code IATA
	Minimum par Expédition	Tarif par Kg et par Jour	
S'applique à toute Expédition livrée plus de 2 jours avant le départ du vol de réservation (excluant le premier week-end/jour férié).	84.50€	0.21€ / Kg	SO

4.4) REMISE INTÉRIEURE :

Description	Taux		Code IATA
	Frais fixes	Frais de manutention	
S'applique à toute expédition annulée après livraison devant être remise à l'expéditeur	175.80€	0.13 € / KG	BM

4.5) OUVERTURE SPÉCIALE DES CENTRES :

Description		Taux	Code IATA
		Par tranche d'1 heure par demande et par LTA	
Sur demande en dehors des horaires d'ouverture	Forfait 1ere heure	250.00 € / demande / jour	MC
	Heure supplémentaire	100.00€ / heure indivisible	

4.6) PALETTES NON CONSTITUEES CORRECTEMENT OU A RECONSTITUER:

Description	Minimum	Taux	Code IATA
S'applique lorsque qu'une palette constituée (BUP) par l'expéditeur doit être refaite car non conforme.	175€	0.10€ / Kg	UC

4.7) FRAIS D'ENLEVEMENT - DTP:

Description	Taux		Code IATA
	Minimum par enlèvement	Par Kg	
S'applique lorsqu'AFKL récupère la marchandise directement chez le client en vrac ou palettisé.(DPU)	86.00€	0.14€ / Kg	SU

5) FRAIS LIES AUX MARCHANDISES DANGEREUSES

5.1) FRAIS DE MARCHANDISES DANGEREUSES :

Description	Taux	Code IATA
Applicable pour les envois où une déclaration de marchandise dangereuse est requise (SHC REX, RCX, RGX, RXB, RXC, RXD, RXE, RXG, RXS, RNG, RCL, RFG,RFL, RFS, RSC, RFW, ROX, ROP, RPB, RIS, RCM, RMD, RLM, RLI, RSB, RRY, RRW, RPG, DGD, CAO, RBI, RBM)	130.00 € / LTA	RA

5.2) FRAIS DE MARCHANDISES DANGEREUSES « LIGHT » :

Description	Taux	Code IATA
Applicable pour les marchandises dangereuses qui ne nécessitent pas de déclaration (SHC ; ICE, REQ, RDS, ELI, ELM, MAG, RRE)	45.00 €	RA

5.3) FRAIS DE REFUS DE MARCHANDISES DANGEREUSES :

Description	Taux	Code IATA
La compagnie conservera la part agent sous le code IATA RB si l'agent n'a pas satisfait aux règles concernant les matières dangereuses.	90.00 €	RB

6) FRAIS LIES AUX DEPOUILLES MORTELLES

6.1) FRAIS FIXE :

Description	Taux	Code IATA
Frais de contrôle pour les dépouilles mortelles	45.00 € / LTA	HB

6.2) FRAIS DE CHAMBRE FUNERAIRE

Description	Taux	Code IATA
Frais chambre funéraire > 12hrs ETD	178.60€ / LTA	HR

7) FRAIS LIES AUX ENVOIS PHARMACEUTIQUES

7.1) FRAIS DE CHECK-LIST :

Description	Taux	Code IATA
Frais de Check-list pour envois Pharma	32.50€	PA

7.2) FRAIS LIES AUX CONTAINERS :

Description	Taux		Code IATA
Frais de re-icing	Par opération	7 € /Kg de carboglace	MX
Frais de changement de pile / container	Par opération	80.00 €	MZ
	Puis forfait	53.50 € fourniture de piles/container	

7.3) POIDS PIVOT :

Type de containers	Poids pivots	Taux
RKN ou TWIN	717 Kg	Pour toute information sur les conditions tarifaires et de location, merci de vous rapprocher de votre service commercial.
RAP	1667 Kg	

BARÈME DES FRAIS ANNEXES POUR ENVOI D'ANIMAUX VIVANTS

La station animalière de CDG est exclusivement dédiée à l'Import et au Transit et uniquement en provenance de pays tiers.

1. FRAIS :

Description	Taux	Code IATA
Pour les expéditions Import	Les frais seront imputés au destinataire	MD
Pour les expéditions Export : frais de check list (Passage STAVI ou Animal Hotel inclus)	45€	LE
Frais Goldenway PETS France : nuit à CDG	195€	LH
Frais Goldenway PETS Europe sauf France : nuit à CDG	205€	LH

2. TARIFS DES CAISSES DE TRANSPORT POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE

Achat et livraison possible : <https://shopping.airfrance.com/boutique/animaux.html>

Ou sur commande auprès de l'agence de G1XL

3. FACTURATION DES ESPACEURS BOIS

Palettisation des animaux vivants remis vrac, type : poussins, lapins, pigeons etc.

Par unité de chargement	Forfait en € HT	IATA Code
1 PLD/PMD	275.00 €	LA
1 ½ PLD/PMD	137.50 €	
BRC (avec espaceurs carton)	N/A les espaceurs carton sont fournis par les clients	
BRC (avec espaceurs bois)	137.50 €	

BARÈME DES FRAIS ANNEXES POUR ENVOI DE VALEURS

Toute expédition d'envoi de valeurs est réalisée par la société Brink's

Les frais annexes relatifs à l'envoi de ces valeurs repris ci-après, doivent figurer **OBLIGATOIREMENT** sur le facial de la MAWB au niveau des frais annexes (Code VA) pour chaque **LTA** Import – Export ou Transfert CDG/ORY. Ils seront inclus dans la case « Total autres frais dû au transporteur » en port payé ou en port dû, selon les cas.

1. HORAIRES D'OUVERTURE DES CENTRES BRINK'S:

LIEUX	Lundi et Mercredi	Mardi, Jeudi et Vendredi	Samedi	Dimanche et Jours fériés
CDG	De 5h à 0h00	De 5h à 23h00	De 5h à 13h	Fermé

LIEUX	Du Lundi au Vendredi	Samedi	Dimanche et Jours fériés
ORY	De 10h à 17h	Fermé	Fermé

2. TARIFS DE BASE :

- Forfait de **120h** en chambre forte + transport en piste pour une expédition **NVD** (sans valeur déclarée). Au-delà de **120h**, des frais de stockage s'appliquent.
- Pour toute expédition Export, le statut de l'expédition en terme de sécurisation doit être fourni par le client (fret sécurisé ou non sécurisé).
- Pour toute expédition Transit, le fret sera de nouveau sécurisé si un reconditionnement est nécessaire entre un avion long-courrier et un vol Europe ou domestique.

Description	Taux			Code IATA
	Tranches de Poids	Montant Air France	Montant KLM	
Tarif pour toute expédition de valeur	De 0 à 99kgs	250.00 € HT/LTA	50.00 € HT/LTA	VA
	De 100kgs à 1000kgs	300.00 € HT/LTA	150.00 € HT/LTA	
	A partir de 1000kgs	1050.00 € HT/LTA	150.00 € HT/LTA	

3. STOCKAGE AU-DELA DE 120 HEURES :

Description	Taux	Code IATA
Par jour de stockage	1.16 € HT / KG et par jour	VC
Minimum de perception	41.00 € HT/ jour	

4. DEMANDE D'OUVERTURE SPECIALE DE LA BRINKS (EN DEHORS DES HEURES OUVRABLES) :

	Description	Taux	Code IATA
Export Import Transit	<p>Si vol prévu :</p> <p>Arrivé ou départ et correspondance : CDG en dehors des horaires ci-dessous</p> <p>Lundi/Mercredi de 05h à 00h Mardi/Jeudi/ Vendredi de 05h à 23h Samedi de 05h à 13h</p>	Forfait de 650.00€ HT	MR
Export Import Transit	<p>Si vol prévu :</p> <p>Arrivé ou départ et correspondance ORY en dehors des horaires ci-dessous</p> <p>Lundi/Mardi/Mercredi/Vendredi de 10h à 17h Jeudi de 06h à 17h Samedi et Dimanche fermé</p>		

Rappel :

L'ensemble de ces frais doivent être portés sur la LTA par l'émetteur à la rubrique « autres frais », précédés du code IATA VA ou MR selon prestation demandée.

Ils seront inclus dans la case « Total autres frais dû au transporteur » en port payé ou en port dû, selon les cas.